# CONCOURS : LES PLUS BELLES DÉCORATIONS DE NOËL

## Faites briller Saint-Georges !

**Objectif : mettre en valeur les initiatives des habitants et commerçants, créer une ambiance festive dans les quartiers et faire découvrir les décorations installées sur le territoire communal.**

## 1. Présentation du concours

La commune de Saint-Georges-sur-Meuse organise un concours gratuit des plus belles décorations de Noël, ouvert aux habitants et aux commerces situés sur le territoire communal. Les décorations doivent être visibles depuis l'espace public et doivent répondre à certains critères.

### Catégories

1. La plus belle maison ou façade et/ou le plus beau jardin ou extérieur (attribué par un jury)
2. La plus belle vitrine de commerce (attribué par jury)
3. Le « Coup de cœur du public » (attribué par un vote citoyen)

## 2. Organisation et calendrier

| Période | Étape |
|---|---|
| **28 Novembre** | Lancement du concours et ouverture des inscriptions |
| **10 Décembre** | Clôture des inscriptions |
| **11 au 15 Décembre** | Passage du jury |
| **15 Décembre** | Clôture des votes et délibération |
| **17 Décembre** | Annonce officielle des vainqueurs |

## 3. Évaluation

Chaque juré attribue une note sur 10 pour chacun des critères suivants :

- Esthétique générale
- Créativité et originalité
- Ambiance de Noël

Le classement est établi sur la moyenne des notes des jurés. Le Coup de cœur du public est distinct du classement du jury.

## 4. Composition proposée du jury

Le jury est composé de cinq personnes aux profils complémentaires :

1. **Un représentant du Collège communal** : Julien Madani
2. **Un représentant du service Communication** : Caroline Gillet
3. **Un représentant de la vie économique locale** : commerçant ou représentant d'une association de commerçants ne participant pas au concours – à déterminer
4. **Un représentant associatif ou culturel local** : pour apporter un regard lié à la créativité et à l'animation locale – à déterminer

# RÈGLEMENT DU CONCOURS

## Article 1 – Objet

La commune de Saint-Georges-sur-Meuse organise un concours des plus belles décorations de Noël afin de contribuer à l'ambiance festive et de mettre en valeur les initiatives des habitants et commerçants.

## Article 2 – Participation

Le concours est gratuit et ouvert aux habitants et commerces situés sur le territoire de Saint-Georges-sur-Meuse. Une seule inscription est admise par adresse.

## Article 3 – Catégories

Les participants peuvent concourir dans l'une des catégories suivantes : maison ou façade, jardin ou extérieur, ou vitrine de commerce. Un Coup de cœur du public peut également être attribué.

## Article 4 – Inscription

Les inscriptions sont ouvertes du 28 novembre jusqu'au 10 décembre 2026. Le participant communique ses coordonnées, l'adresse de la décoration et la catégorie choisie. Il transmet à la commune les photographies des décorations et autorise également la commune à réaliser et à utiliser ces photos dans le cadre de la communication relative au concours et ce, sur les canaux de communication de son choix.

## Article 5 – Évaluation

Le jury examine les décorations entre le 10 et le 14 décembre selon trois critères : esthétique générale, créativité et originalité et ambiance de Noël. Trois projets sont sélectionnés par catégorie, soit maison et commerce. Les décorations doivent être visibles depuis l'espace public. Le jury n'est pas tenu d'entrer dans les propriétés privées.

## Article 6 – Jury

Le jury est composé de quatre personnes représentant la commune, la vie économique et locale. Un membre du jury ne peut pas évaluer une décoration avec laquelle il présente un lien personnel direct. En cas d'égalité, le jury délibère pour départager les participants.

## Article 7 – Résultats

Le jury arrête son choix au plus tard le 15 décembre. La décision et les gagnants sont annoncés individuellement aux vainqueurs et communiqués au grand public le 17 décembre.

## Article 8 – Récompenses

Un seul vainqueur par catégorie. La récompense sera annoncée lors de l'annonce des résultats.

## Article 9 – Acceptation

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.